



Compte rendu de l'audioconférence du jeudi 04 mai DDFIP 57 / Organisations Syndicales

Début de l'audioconférence : 10H00

Direction

Organisations syndicales : **CGT**, Solidaires Finances Publiques, FO, CFDT, CFTC et UNSA

1 Protection des collègues

La direction a fait une commande, **via la préfecture, de 4 masques par agents**. Pour l'instant, ils ne sont pas arrivés....

Nous continuons à revendiquer des protections de haut niveau pour l'ensemble des collègues (masques FFP2), gel hydroalcoolique, gants... et que c'est à l'employeur de nous les fournir et pas à nous de les payer pour aller travailler !!

Ces protections maximum devant être l'unique boussole pour la réouverture au public.

Sur l'appui d'**une cellule de soutien psychologique** en Moselle. Cette structure existait déjà avant la crise et elle reste toujours d'actualité.

Sur notre demande de **balisage des entrées-sorties des bâtiments qui disposent de deux portes d'accès** pour maintenir la distanciation sociale. La direction nous dit que c'est une bonne idée et qu'elle s'appuiera sur les chefs de services pour la mettre en place. A voir si cela sera mis en place dans les services.

Sur **la vérification des climatisations** : là encore pas de réponse claire de la direction sur les modalités de vérification des climatisations.

Sur **les tests**, la direction répond défavorablement à la possibilité de les organiser à la DDFIP pour les agents qui souhaitent le dépistage.

La direction nous renvoie vers le dispositif général et n'organisera aucun test en interne.

2 Sur le post confinement

Sur ce point aussi, beaucoup de questions et peu de réponses. La direction départementale attend le Plan de Reprise d'activité de la direction générale.

Quelques grandes lignes : les travailleurs en télétravail et qui souhaitent le rester devront pouvoir le faire.

Pour les agents fragiles ainsi que pour les grades d'enfants lorsque l'école n'est pas ouverte, ils devraient rester en autorisation d'absences.

Pour ceux qui refusent de ne pas envoyer leurs enfants pour des raisons sanitaires, nous n'avons pas de positions claires.

La direction nous a donné un cadre très flou de la reprise en nous annonçant que **l'ensemble des collègues ne reviendront pas en présentiel le 11 mai**, et qu'un Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail (CHS-CT) sera convoqué le 14 mai pour aborder de cette question avec vos représentants...

Nous sommes intervenus, comme au niveau national, **pour que la journée de travail soit neutralisée** (c'est à dire que les collègues ne pointent pas) ce qui permettrait d'éviter pour certains les pics dans les transports en commun (bus ou train)

La direction ne voit pas le problème mais est prête à aborder la question plus tard....quand les collègues auront pris des transports surpeuplés...

3 Ordonnance des congés et prime exceptionnelle

La réponse est la même que les semaines précédentes, notre direction attend une note de la direction générale qui attend la note du ministère...

Sur l'ordonnance du 15 avril relative aux ours de congés et de ARTT , ces retraits obligatoires sont susceptibles de courir jusqu'à la fin de la période d'urgence sanitaire. A savoir, depuis le prolongement de cette dernière, le 23 juillet !!

4 Restauration et remboursement des frais de repas

Là aussi une situation très baroque.

La note de remboursement des frais de repas pour les agents en présentiel n'est pas appliquée de la même manière dans chaque département.

En Moselle, la direction attend un cadrage national.

Pour notre direction, un ticket de course de supermarché hebdomadaire sur lequel on aura souligné les ingrédients nécessaires pour effectuer son repas serait suffisant. Mais nous alertons les collègues, car dans un compte rendu d'audioconférence nationale, il est évoqué que le ticket de caisse n'est valable que 48 heures .

Nous sommes aussi intervenus, pour savoir si comme dans certaines directions, les collègues bénéficiant des tickets de restaurant ont le choix entre la carte appetiz ou le remboursement de repas ?

Sur cette question aussi aucune réponse formalisée, **la direction favoriserait la solution la plus favorable pour l'agent.**

Sur l'ouverture des restaurants administratifs de Metz de Sarrebourg et de Saint Avold. La direction a eu des réunions avec Elior et les présidents d'association pour voir quelles possibilités de réouverture à partir du 11 mai. La direction travaille aussi sur la possibilité de portage de repas froid dans les services.

Nous continuons à revendiquer que ces remboursements de frais de repas pour les agents en présentiel continuent tant qu'une solution pérenne soit trouvée et que le remboursement se fasse sur une attestation sur l'honneur à hauteur de 17 euros 50 par jour de présence .

5 Questions métiers

Nous sommes intervenus pour que dans les postes comptables il y ait durant cette période un assouplissement des profilages hélios. Cela permettrait plus de souplesse dans les chaînes de travail au sein de trésorerie travaillant avec des effectifs réduits .

Sur la campagne Impôt sur le revenu

Nous sommes vigilant pour que les agents devant rappeler les contribuables ne soient pas sur des cadences de 35 appels par jours (soit celle des centre de contact). La direction nous répond qu'il y a en ce moment 12 appels sortants par agent en moyenne .

Pour les collègues qui seront amenés à prendre un jour de congés obligatoire pendant cette campagne, auront-ils le double d'appels le lendemain?

La réponse est non.

Sur les **cartes SIM** fournies par la direction pour les collègues effectuant les appels téléphoniques de leur propre téléphone. Elles proviennent de l'opérateur Orange. Si un agent à un problème de compatibilité, il peut contacter la direction pour bénéficier d'un téléphone professionnel.

Les collègues ayant besoin d'une carte SIM peuvent le demander à leur chef de service.

Suite à notre demande de **ne pas cumuler les contre-appels et la saisie des déclarations**, la direction nous a assuré que les agents ne pouvaient faire les deux en même temps.

Sur notre question de la durée d'une campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu en mode « contre appel ». La direction nous a répondu que l'ensemble des scénarii étaient envisagés et que la totalité de la campagne pouvait se faire en contre-appel.

La direction départementale nous a aussi indiqué **qu'elle n'envisageait pas une campagne de déclaration d'impôt sur le revenu ouverte au public**. L'utilisateur pourrait être accueilli sur rendez vous, mais que ce mode de réception doit rester exceptionnel.

Fin de l'audioconférence 12H45

La semaine prochaine, nous aurons un Comité Hygiène Sécurité et conditions de travail, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques par retour de courriel.